

Société nationale de l'amiante

RAPPORT ANNUEL

2011-2012

Rapport d'activité

La Société nationale de l'amiante n'exerce plus d'activités industrielles ni commerciales. Le mandat confié à la direction au cours des dernières années est d'effectuer de façon ordonnée la liquidation des engagements et responsabilités qui ont pris naissance à l'époque où la Société était encore active dans les secteurs minier, manufacturier et de recherche et développement.

Durant l'année 2011-2012, la Société a poursuivi l'application de mesures de réduction et de contrôle des dépenses.



Lucie Ste-Croix
Présidente du conseil d'administration

Société nationale de l'amiante

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(non vérifiés)**

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE

31 mars 2012

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DE LA DIRECTION.....	1
<u>ÉTATS FINANCIERS</u>	
Résultats.....	2
Situation financière.....	3
Variation des actifs financiers nets.....	4
Flux de trésorerie.....	5
Notes complémentaires.....	6

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés de la Société nationale de l'amiante ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Les méthodes ou pratiques comptables utilisées sont conformes aux pratiques comptables généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Lucie Ste-Croix
Présidente du conseil d'administration

Québec, le 29 juin 2012

SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'AMIANTE
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
 De l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
REVENUS	-	-
	\$	\$
CHARGES		
Frais administratifs	711	-
Services professionnels	871	-
	<u>1 582</u>	<u>-</u>
DÉFICIT ANNUEL	(1 582)	-
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT	<u>(158 322 000)</u>	<u>(158 322 000)</u>
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN	<u>(158 323 582) \$</u>	<u>(158 322 000) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'AMIANTE
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 Au 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	45 418 \$	47 000 \$
	<u>45 418</u>	<u>47 000</u>
PASSIFS	<u>-</u>	<u>-</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>45 418</u>	<u>47 000</u>
CAPITAL-ACTIONS (note 4)	<u>158 369 000</u>	<u>158 369 000</u>
DÉFICIT CUMULÉ	<u>(158 323 582) \$</u>	<u>(158 322 000) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Lucie Ste-Croix
 Présidente du conseil d'administration

SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'AMIANTE
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
De l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>		<u>2011</u>	
DÉFICIT ANNUEL	(1 582)	\$	-	\$
Variation des immobilisations	-		-	
Variation des autres actifs non financiers	-		-	
Diminution des actifs financiers nets	(1 582)		-	
Actifs financiers nets au début	47 000		47 000	
Actifs financiers nets à la fin	45 418	\$	47 000	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'AMIANTE
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
 De l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit annuel	<u>(1 582) \$</u>	<u>- \$</u>
Variation des actifs financiers et des passifs reliés au fonctionnement :		
Subventions à recevoir	<u>-</u>	<u>15 000</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	<u>(1 582)</u>	<u>15 000</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(1 582)</u>	<u>15 000</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>47 000</u>	<u>32 000</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>45 418</u> \$</u>	<u><u>47 000</u> \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'AMIANTE
NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2012

1. Description de l'entreprise

La Société nationale de l'amiante (SNA) est une société d'État dont la totalité des actions appartient au gouvernement du Québec. Elle a été constituée par la *Loi sur la Société nationale de l'amiante* (L.R.Q. c.S-18.2). La Société détient des placements dans une entreprise inactive.

2. Continuité de l'exploitation

Le 14 décembre 2005, l'Assemblée nationale adoptait, suivant les recommandations du groupe de travail sur l'examen des organismes gouvernementaux, le projet de *Loi 120* autorisant le gouvernement du Québec à procéder, par décret, à la date, aux conditions et selon les modalités qu'il déterminera, à la dissolution de la Société ou à sa continuation en personne morale de droit public régi par les dispositions de la Partie IA de la *Loi sur les compagnies*. Aucun décret n'a été déposé à l'Assemblée nationale à cet effet en date de la préparation de ces états financiers. Dorénavant, le financement de la Société se fera par l'octroi de subventions qui seront négociées sur une base ponctuelle, en fonction des besoins.

3. Principales conventions comptables

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de Société nationale de l'amiante et ceux de sa filiale Mines SNA Inc. (détenue à 100 %).

Impôts sur les bénéfices

Comme la totalité des actions est détenue par le gouvernement du Québec, la Société est exemptée des impôts sur les bénéfices. Il en est de même pour sa filiale en propriété exclusive.

4. Capital-actions

Autorisé

250 000 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 1 000 \$ chacune

Émis	2012	2011
158 369 actions ordinaires	158 369 000 \$	158 369 000 \$

D'après la *Loi sur la Société nationale de l'amiante*; les actions de la Société font partie du domaine public et sont attribuées au ministre des Finances du gouvernement du Québec.